



nb réponses	2840
--------------------	-------------

	Masculin	Féminin	N/R
Sexe	66,3%	33,1%	0,7%

Age moyen	51,0
------------------	------

		Specialiste en médecine générale		
Spécialité		Oui	Non	N/R
80,07%	Médecine générale dont	73,2%	11,7%	15,1%
0,25%	Anamato-cyto-pathologiques			
0,00%	Anesthésiologie – Réanimation chirurgicale			
0,53%	Chirurgie générale			
0,04%	Chirurgie infantile			
0,04%	Chirurgie maxillo-faciale			
0,18%	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie			
0,99%	Chirurgie orthopédique et traumatologie			
0,18%	Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique			
0,04%	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire			
0,35%	Chirurgie urologique			
0,07%	Chirurgie vasculaire			
0,28%	Chirurgie viscérale et digestive			
0,88%	Dermatologie et vénéréologie			
0,46%	Endocrinologie et métabolismes			
0,42%	Gastro-entérologie et hépatologie			
0,04%	Génétique médicale			
0,35%	Gériatrie			
0,81%	Gynécologie médicale			



0,88%	Gynécologie obstétrique
0,25%	Gynécologie médicale et Obstétrique
0,00%	Hématologie
0,00%	Médecin biologiste
0,14%	Médecine interne
0,04%	Médecine nucléaire
0,14%	Médecine physique et de réadaptation
0,07%	Néphrologie
0,04%	Neuro psychiatrie
0,00%	Neurochirurgie
0,21%	Neurologie
0,04%	Obstétrique
0,00%	Oncologie médicale
0,04%	Oncologie radiothérapique
1,20%	Ophtalmologie
1,27%	Oto Rhino Laryngologie
0,74%	Pathologie cardio-vasculaire
0,60%	Pédiatrie
0,28%	Pneumologie
0,21%	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
1,09%	Psychiatrie générale
0,39%	Radiodiagnostic et imagerie médicale
0,00%	Radiothérapie
0,49%	Rhumatologie
0,11%	Stomatologie
2,25%	Autre
3,59%	N/R
100,00%	



Enquête Action du 27/11 au 9/12/2014

	Oui	Non	N/R
Je suis syndiqué à un syndicat représentatif	31,4%	66,7%	1,8%

16,35%	CSMF (Unof, Umespe)
44,46%	FMF (Union Généraliste, Union Spécialiste, U Mep)
6,94%	Le Bloc
19,71%	MG-France
9,41%	SML
5,26%	N/R

	Oui	Non	N/R
Je suis affilié à une structure qui n'est pas représentative pour signer la convention médicale	11,7%	75,2%	13,2%

0,00%	ANEMF
0,00%	FNCS
1,51%	ISNAR-IMG
6,65%	REAGJIR
6,04%	SNEMG
4,53%	SNJMG
26,28%	UFML
34,44%	Autre
23,26%	N/R

	En activité	Retraité actif	Retraité	N/R
Statut	92,5%	5,1%	1,2%	1,20%



% MEP dans l'activité

MEP 1		% MEP dans l'activité				N/R
		Inférieur 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	Supérieur à 75 %	
Angéiologue	0,50%				85,71%	14,29%
Allergologie	0,43%	25,00%	8,33%	16,67%	50,00%	
Échographie	0,43%	41,67%	25,00%		25,00%	8,33%
Acupuncture	1,26%	37,14%	11,43%	20,00%	28,57%	2,86%
Ostéopathie	1,55%	62,79%	25,58%	2,33%	6,98%	2,33%
Homéopathie	2,42%	32,84%	20,90%	17,91%	26,87%	1,49%
Hypnose	0,43%	50,00%	25,00%		8,33%	16,67%
Addictions	0,29%	37,50%	37,50%	25,00%		
Diabétologie nutrition	0,11%	33,33%			33,33%	33,33%
Evaluation et traitement de la douleur	0,25%	71,43%	14,29%		14,29%	
Gériatrie	0,76%	38,10%	33,33%	19,05%		9,52%
Médecine aérospatiale	0,14%	100,00%				
Médecine de montagne	0,00%					
Médecine du sport	2,20%	73,77%	19,67%	3,28%	3,28%	
Médecine légale	0,29%	75,00%	12,50%	12,50%		
Médecine pénitentiaire	0,04%			100,00%		
Médecine thermale	0,11%		33,33%		66,67%	
Nutrition	0,40%	27,27%	27,27%	9,09%	36,36%	
Sexologie	0,22%	50,00%	16,67%		33,33%	
Urgentiste	0,54%	26,67%	6,67%	6,67%	60,00%	
Autre	1,15%	46,88%	31,25%	3,13%	9,38%	9,38%
N/R	86,48%					
	100,00%					

Réalisé par la FMF
(Fédération des Médecins
de France)



NOTE : les % de MEP 2 sont calculées sur la population ayant renseigné une MEP1

MEP 2		% MEP dans l'activité				N/R
		Inférieur à 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	Supérieur à 75 %	
Angéiologue	0,53%				100,00%	
Allergologie	0,53%				100,00%	
Échographie	0,80%		66,67%		33,33%	
Acupuncture	4,27%	62,50%	12,50%	12,50%	12,50%	
Ostéopathie	2,67%	50,00%	40,00%		10,00%	
Homéopathie	5,33%	45,00%	25,00%	20,00%		10,00%
Hypnose	1,07%	100,00%				
Addictions	1,33%	100,00%				
Diabétologie nutrition	0,80%	33,33%	33,33%		33,33%	
Evaluation et traitement de la douleur	0,53%	50,00%	50,00%			
Gériatrie	0,80%	33,33%	66,67%			
Médecine aérospatiale	0,00%					
Médecine de montagne	0,00%					
Médecine du sport	2,40%	100,00%				
Médecine légale	0,27%		100,00%			
Médecine pénitentiaire	0,00%					
Médecine thermale	0,00%					
Nutrition	1,07%		50,00%		25,00%	25,00%
Sexologie	0,53%	50,00%			50,00%	
Urgentiste	1,07%	50,00%	25,00%		25,00%	
Autre	5,07%	42,11%	26,32%	10,53%	15,79%	5,26%
N/R	70,93%					
	100,00%					

Réalisé par la FMF
(Fédération des Médecins
de France)



	Libéral	Salarié	Les deux	N/R
Activité	87,1%	1,5%	6,0%	5,35%

	Moyenne
Proportion d'activité salariée	37,4%

	Installé seul	En association	En exercice regroupé	Remplaçant	Autre	N/R
Activité	37,3%	45,1%	8,1%	2,7%	0,9%	5,92%

Parmi ceux en association

avec des médecins de même spécialité	89,3%
avec des médecins de spécialité différente	6,8%
Nombre d'associés (vous compris) (moyenne)	2,14

Parmi ceux en exercice regroupé

avec des médecins et paramédicaux sur place	80,8%
avec des médecins et paramédicaux en sites multiples	9,6%
Nombre de professionnels (vous compris) (moyenne)	7,44
Interne	15,3%
Externe	7,4%



	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Inexistante	N/R
Notez votre ENVIE de mobilisation actuelle	50,53%	32,11%	10,28%	3,87%	2,32%	0,88%

Marquez l'importance pour vous des phrases ci-dessous

	Très important	Assez important	Peu important	Sans importance	Sans avis	N/R
Stop à la Loi Santé telle qu'elle est proposée actuellement	75,60%	16,37%	3,66%	1,48%	1,58%	1,30%
Rediscussion sur tous les points de la loi en prenant le temps	68,70%	19,82%	4,15%	2,54%	2,57%	2,22%
Redéfinition des rémunération	61,41%	26,37%	7,82%	2,04%	0,81%	1,55%

Pour la redéfinition des rémunération

	Très important	Assez important	Peu important	Sans importance	Sans avis	N/R
Accès à la MPC immédiatement pour les généralistes spécialistes en Médecine Générale	36,80%	28,17%	9,65%	2,85%	13,17%	9,37%
C et CS immédiatement à 25 (et donc C2 à 50)	53,06%	25,63%	10,88%	2,15%	2,54%	5,74%
Renégociation des rémunérations dans un délai affiché et avec une volonté de nettement mieux tenir compte des besoins réels affichée également	59,01%	26,65%	5,32%	0,63%	1,73%	6,65%

Marquez votre intention de participation aux mots d'ordre

	Sûrement	Sans doute	Peut-être	Sûrement pas	Ne sais pas encore	N/R
Fermeture de protestation le 23 décembre 2014	33,52%	8,52%	11,55%	25,74%	10,07%	10,60%
Fermeture totale de protestation entre le 24 au 31 complet	40,95%	9,26%	9,26%	28,80%	6,41%	5,32%
Fermeture partielle de protestation entre le 24 et le 31	22,43%	7,68%	8,98%	28,73%	5,70%	26,48%
Fermeture de protestation le 6 janvier 2015	16,80%	10,39%	20,53%	23,13%	18,56%	10,60%
Action tarifaire (augmentation temporaire du C ou CS et autres actes)	12,32%	7,18%	18,10%	38,03%	16,80%	7,57%
Toute consigne locale, pourvu qu'elle soit portée	42,61%	23,20%	15,25%	5,42%	8,35%	5,18%

Réalisé par la FMF



Précisez la place des motifs d'insatisfaction ci-dessous dans votre envie de mobilisation

Sur la situation en général que le gouvernement n'aborde pas	Très important	Assez important	Peu important	Sans importance	Sans avis	N/R
Rémunération de notre activité : insuffisance de cette rémunération (une des plus faibles d'Europe)	63,59%	26,23%	6,73%	1,51%	0,39%	1,55%
Rémunération de notre activité : non prise en compte de la charge de travail (même tarif des C et CS quelle que soit la durée et la difficulté de la consultation)	65,56%	23,94%	5,49%	1,69%	0,88%	2,43%
Rémunération de notre activité : augmentation de la part forfaitaire dans la rémunération (à revenus égaux)	28,10%	31,80%	18,87%	8,06%	9,19%	3,98%



Précisez la place des motifs d'insatisfaction ci-dessous dans votre envie de mobilisation

Sur les détails de la Loi Santé et des réformes législatives (PLFSS)	Très important	Assez important	Peu important	Sans importance	Sans avis	N/R
Loi Santé et organisation de la santé en général : le tiers payant obligatoire	78,73%	8,70%	6,34%	3,84%	0,85%	1,55%
Loi Santé et organisation de la santé en général : l'ingérence et la mainmise des ARS (et donc de l'Etat) sur notre activité	72,39%	19,30%	4,37%	1,48%	0,95%	1,51%
Loi Santé et organisation de la santé en général : la création du médecin traitant pour les enfants	27,08%	21,37%	27,61%	14,26%	7,32%	2,36%
Loi Santé et organisation de la santé en général : le testing chez les médecins (pour repérer les refus de soins)	34,65%	20,25%	21,73%	10,85%	9,47%	3,06%
Loi Santé et organisation de la santé en général : interdiction du secteur 2 dans les établissements privés souhaitant participer au service public hospitalier	27,82%	21,27%	19,05%	10,25%	18,56%	3,06%
Loi Santé et organisation de la santé en général : les autorisations d'activités (neurochirurgie, cardiologie interventionnelle, maternité ou cancérologie par exemple) sous l'autorité exclusive du DG ARS avec donc droit de vie ou de mort pour les services des établissements privés	42,36%	25,35%	8,63%	3,66%	16,69%	3,31%
Loi Santé et organisation de la santé en général : Délégation aux infirmiers, sage-femmes, pharmaciens d'une partie de l'activité actuelle des médecins	55,88%	24,19%	11,09%	4,44%	1,76%	2,64%
Loi Santé et organisation de la santé en général : une redéfinition du secret médical (accès par les ARS aux informations nominatives dans certaines conditions par exemple)	67,57%	19,51%	5,11%	1,48%	3,20%	3,13%

Réalisé par la FMF
(Fédération des Médecins
de France)